

FRANCOPHONIE : LE CAS DE L'ALGÉRIE ET DE MONTRÉAL, UNE ÉTUDE SOCIOLINGUISTIQUE

Nassima KERRAS

Pompeu Fabra University
Global Studies. Barcelona, Spain
nassima.kerras@upf.edu

&

Meriem SERHANI

University of Oum Bouaghi
Linguistics. Guelma, Algeria
serhani.meriem@univ-guelma.dz

Résumé : Ce travail aborde l'évolution de la langue française au sein de deux sociétés : l'Algérie et Montréal, dans le but d'analyser leurs caractéristiques du point de vue sociolinguistique. Les variétés de la langue française sont apparues à la suite du contact avec les parlers endogènes des deux pays. Cette analyse consiste à étudier le code-switching qui donne à cette langue un visage différent. L'objectif est d'identifier le métissage naturel qui s'impose et reflète l'identité de chaque interlocuteur. L'étude est qualitative et présente un échantillon de productions orales, se basant sur la méthode comparative de Humboldt qui s'alimentent du rapport entre la langue et les visions du monde, afin d'observer les pratiques langagières.

Mots clé : Francophonie, Sociolinguistique, Algérie, Montréal, Parlers Endogènes.

Abstract: This article discusses the evolution of the French language within two societies, Algeria and Montreal, in order to analyse its characteristics from a sociolinguistic point of view. The varieties of the French language appeared following contact between speakers of the ethnic dialects of the aforementioned countries. The paper analyses the code-switching to discern the differences in its use in recent years and to study how this is a reflection on the identity of the speakers. The study is qualitative and presents a sample of 60 oral productions, based on Humboldt's conceptions of the relationship between language and worldviews, in order to observe the language policies in the two regions.

Keywords: Francophonie, Sociolinguistics, Algeria, Montreal, Endogenous Language.

Introduction

La francophonie désigne l'ensemble des personnes et des institutions qui utilisent le français comme langue. Les francophones partagent l'usage de la langue française (Aithnard, 2014), comme langue de première socialisation, langue administrative ou langue d'enseignement. Erfurt (2013) distingue entre plusieurs concepts de francophonie selon le critère langagier (monolinguisme,

plurilinguisme), selon le critère géolinguistique et glottopolitique (utilisé comme langue véhiculaire ou vernaculaire), selon le critère institutionnel et géopolitique (qui fait référence à l'usage de la langue par un réseau d'institutions), selon le critère culturel et anthropologique (il renvoie à une compréhension de la francophonie comme construction discursive). La langue française est une langue présente dans plusieurs régions, notamment en l'Algérie (Medane et Yahiaoui, 2014) et au Québec (Saint Pierre, 2008) ; deux régions francophones dont l'analyse est essentielle du point de vue sociolinguistique. En effet, le français est pratiqué dans ces deux régions quotidiennement et son évolution a pris des directions diverses dans les pays francophones, conséquence des influences historiques et politiques qu'ils ont connues.

Dans cet article, une étude sociolinguistique s'impose afin d'analyser les caractéristiques de l'évolution de la langue française dans deux communautés lointaines qui partagent l'usage d'une langue riche. Initialement, une description historique se dresse afin de définir les causes de l'usage de la langue française dans les sociétés mentionnées précédemment. Ensuite, une définition de la sociolinguistique se retrace afin de comprendre la relation qui existe entre la nation et la langue, tout en soulignant les caractéristiques politiques des deux régions. Enfin, une analyse pratique s'expose afin d'expliquer l'usage du français dans les deux pays en comparaison avec le français utilisé en France, afin de détailler les différences et les similitudes entre la patrie mère et les variétés de la langue française. Le français a toujours été considéré comme un signe de snobisme (Remysen, 2003) dans quelques sociétés, même si son usage a évolué graduellement suite à son brassage avec d'autres langues nationales et ethniques, dont le caractère vernaculaire reste vivant. Ces deux sociétés ont été choisies puisqu'une situation de bilinguisme existe et une comparaison est idéale afin d'étudier les différences et les similitudes des pratiques langagières de ces deux régions francophones. Cette affirmation, nous pousse à nous poser ces deux questions :

- Est-il possible de parler de dégradation ou d'évolution de la langue française étant donné le métissage sur lieu de contact ?
- Est-il possible de poser la même question au français montréalais qui côtoie également la langue anglaise qui s'est imposée au pays ?

L'hypothèse de cette recherche concerne l'évolution de la langue française dans deux sociétés et sa malléabilité. La langue française parlée au Québec et en Algérie présente quelques différences vis-à-vis de la langue française de la Métropole. Cette réflexion consiste à articuler la différence à travers des exemples, et observer cette réalité afin de vérifier l'usage de cette langue au sein des deux sociétés et révéler les décisions prises par les deux communautés pour la préservation de la langue française. Initialement, une analyse de la langue française se dresse afin de contextualiser les deux régions francophones.

1. Histoire de la langue française

1.1. Le cas de l'Algérie

En dépit de son usage de moins en moins fréquent ces dernières années, la langue continue d'avoir une place privilégiée dans la société algérienne. En effet la langue française a été adoptée dès la colonisation en 1830, et son usage est resté présent même après l'indépendance. Son usage s'est multiplié avec la scolarisation des enfants algériens et est passé de 5% à 70% (Arezki, 2016). Après l'indépendance une vague d'idées a fait apparition pour donner suite au mouvement panarabisme afin d'arabiser l'Algérie, donnant une identité arabo-musulmane au pays (1963). Cette politique d'arabisation s'appuie sur l'idéologie de « une seule langue, un seul peuple, une seule nation », qui considère que la diversité linguistique et culturelle est un moyen de division et un danger pour l'unité nationale. Malgré cette tendance d'arabisation le français reste présent dans la société, et est utilisé par la génération des années soixante et les générations X, Y et Z qui ont suivi le pas de leurs enseignants. À côté des deux langues mentionnées, il est nécessaire d'évoquer la langue mère des algériens, qui n'est pas reconnue officiellement par la constitution algérienne (Kerras et Baya, 2018), et les langues et dialectes berbères (Eguez, 2014), qui ont existé dans la région nord-africaine depuis des siècles.

La langue française a survécu et a préservé son protagonisme même si l'arabe est considéré comme langue officielle dès 1963, elle prétend à une certaine «*co-officialité* » sans l'être réellement. Avec l'arabe classique, elle est considérée comme langue de travail dans différents secteurs (économie, commerce, industrie, enseignement supérieur et recherche scientifique, médias, institutions administratives, culture, etc.). En termes de distance géographique, la France et l'Algérie sont très proches, et par conséquent l'instauration de la parodie est très commune en Algérie et les programmes français sont suivis quotidiennement par une grande partie des algériens (Arezki, 2016). Effectivement, la génération X des années 60 a transmis son capital linguistique (Remysen, 2003), et a fait du français une langue véhiculaire, parallèlement à l'arabe algérien. L'enseignement de quelques filières continue à être dispensé en français jusqu'à nos jours, malgré le choix qui a été fait par l'état, de privilégier la langue arabe après l'indépendance. L'évolution de la langue française en Algérie est conditionnée par son usage et par le contact avec les langues utilisées ces dernières années. La question qui se pose à ce stade de cet article est la suivante : l'usage de la langue s'est-il dégradé ces dernières années ? Entre les maintes études réalisées sur ce sujet, nous nous référons dans ce travail à celle de Boukhannouche (2016) qui démontre que l'usage de la langue française a perdu son prestige, à cause de l'emploi des langues mères du pays ou d'autres langues étrangères, principalement, l'anglais. En réalité, le niveau du français s'est dégradé selon les commentaires des enseignants des années soixante, ainsi que les anciens francophones qui ont assisté à ce déclin. Un fait que les jeunes algériens ne peuvent pas percevoir (Bessai, 2015).

1.2. Le cas de Montréal

Le Québec est l'une des régions francophones qui jouit de cette langue, et ce depuis sa découverte en 1541. En effet, Jacques Cartier a découvert la nouvelle France et depuis ce temps-là, la région est devenue francophone, et la langue continue à être parlée et écrite jusqu'à nos jours. Le français reste protégé aujourd'hui malgré l'arrivée des anglais en 1760. Il est à signaler que la présence britannique a laissé ses empreintes au Canada, mais le français a résisté au changement depuis l'annonce de la fin de la Nouvelle-France par l'armée anglaise, lorsque l'anglais devient la langue du pouvoir et de la justice en 1763 (Saint Pierre, 2008). L'influence de la langue anglaise présente dans tout le territoire canadien a contribué à l'évolution du français montréalais. La langue française se situe ainsi à la cinquième place dans le monde par le nombre de ses interlocuteurs selon l'Organisation Internationale de la Francophonie (2019), et c'est la raison pour laquelle il est nécessaire d'analyser son évolution dans ces deux régions. Une perspective comparatiste se fait dans cet article afin de comparer les variétés du français principalement à Montréal et en Algérie.

2. Sociolinguistique

La sociolinguistique est la relation entre la sociologie et la linguistique. Elle consiste à étudier une langue dans un contexte précis, prenant en considération différents facteurs tels que la politique, la religion, l'éducation, le sexe de l'interlocuteur, l'âge, l'appartenance ethnique, le lieu, le temps, les traditions, les coutumes, les habitudes, les rituels des sujets parlants, etc. (Dembri, 2018 ; Labov, 1976 ; Meillet, 1921).

Ces éléments seront analysés dans notre étude, dont l'objectif est l'analyse de la langue française au sein de la société algérienne et montréalaise. Plusieurs études ont été réalisées ces dernières années (Remysen, 2003 ; Chachou, 2012 ; Ibrahim, 2004 ; Dembri, 2018 ; Saint Pierre, 2008) et constituent une base de référence à ce travail. La langue est dynamique, elle évolue différemment dans chaque société selon son usage et son contact avec les langues présentes dans les pays utilisateurs ; C'est pourquoi l'étude des dynamiques identitaires est très importante. Selon Remysen (2003) les attitudes linguistiques envers la langue varient sensiblement d'une région à une autre et ce selon le contexte sociolinguistique particulier à chaque communauté. Le français a été présent dans les deux sociétés étudiées et ce dès l'arrivée des français, constituant une richesse dans chacune des nations. Néanmoins son évolution est palpable dans les différentes sociétés francophones à cause des aspects contextuels et au contact des langues régionales ou nationales existantes dans ces pays. L'analyse des attitudes linguistiques est palpable surtout à l'oral, quand les interlocuteurs mélangent différentes langues en même temps, des langues qui font partie de leur patrimoine, dont le français est omniprésent et son évolution inquiétante, car l'usage diffère de la langue mère, c'est à dire, le français de la métropole. Le français devient polymorphe, selon les paroles de Remysen (2003). Cette évolution est due à l'entrecroisement et à la cohabitation sur ce même territoire de plusieurs civilisations (Dembri, 2018).

En Algérie, il s'agit tantôt du français académique qui jouit d'une certaine co-officialité à côté de l'arabe institutionnel, et du français parlé d'Algérie (Dembri, 2018). Généralement dans ces circonstances, la grammaire semble suivre les règles du français de la métropole, mais l'usage du lexique et les structures syntaxiques peuvent varier selon l'interlocuteur, son niveau éducatif et surtout le contexte de son usage. Dans un contexte très formel, il est fréquent d'utiliser un français parfait suivant les structures de la langue française mère, mais dans les contextes moins formels, il est habituel de mélanger deux ou trois langues, ce qui crée un dialecte propre, et donne au français une forme différente marquée par une touche nationale et adaptée au goût du pays d'usage ; comme le souligne Remysen :

Le français en usage au Canada se distingue de celui en usage en France, en Belgique ou en Suisse. Depuis longtemps cette spécificité a conduit les francophones canadiens à entretenir une relation ambiguë avec leur langue. Tantôt stigmatisée pour ses spécificités qui la distinguent du français européen.

Remysen (2003, p.95)

Cet usage est dû au frottement de la langue française avec la langue anglaise et l'usage de l'interlocuteur selon ses paramètres sociolinguistiques. Cette évolution est palpable également en Algérie à cause du mélange de la langue française avec la langue arabe, l'arabe algérien et la langue tamazight.

Le français est bien maîtrisé dans les deux sociétés par un certain pourcentage d'interlocuteurs, et le code-switching ou ce qu'on appelle l'alternance linguistique est présente dans les deux sociétés, ce qui crée un français différent de la langue mère de la métropole. Cette alternance codique est fréquemment adoptée chez les citoyens algériens qui ont opté pour la langue arabe après l'indépendance, tout en utilisant la langue française en même temps, une pratique qui s'est étendue chez la majorité des interlocuteurs dans la société algérienne (Dembri, 2018). On distingue bien évidemment entre le français *acrolectal* appelé aussi le français des cultivés ou des élites, le français *basilectal* et le français *mésolactal* (Egueh, 2014). Plusieurs variétés du français existent en Algérie, entre autres, le français parfaitement maîtrisé (universitaires, écrivains, contact régulier avec le français), le français basic caractérisé par une connaissance réduite de la langue (ceux qui quittent l'école très tôt, et adoptent des constructions erronées ou un accent arabisé. Il faut reconnaître que parfois même dans l'administration les interlocuteurs sont arabisés), ou la variété mésolactale, qui est une variété intermédiaire, dont les usagers font appel aux emprunts aux idiomes locaux (Egueh, 2014). Au Canada, des variétés existent également, telles que les variétés acadiennes et laurentiennes qui se distinguent les unes des autres par la provenance des colons (Chevalier, 2008). La langue est une partie essentielle de l'identité de chaque interlocuteur et les deux sociétés mentionnées revendiquent les langues qui définissent leurs appartenances simultanément, ce qui crée des variétés linguistiques du français.

Ce rapport de force entre les différentes langues est présent dans toutes les sociétés francophones, entre autres, les sociétés africaines qui développent un autre type de français (Roger Abolou, 2010), vu le contact du français avec les langues africaines. Ce mélange se fait de manière hétéroclite, ils empruntent des composantes morphologiques, lexicales, syntaxiques à une langue tierce (Roger Abolou, 2010). C'est le cas en Algérie, où on constate l'usage de mots français ayant une prononciation arabe, ou l'utilisation de mots composés entre le français et l'arabe et/ou le tamazight, qui devient naturelle. En réalité, l'arabe algérien est une manifestation de cette langue hybride entre le français et l'arabe, de même que le montréalais qui affirme cette alternance entre le français et l'anglais. Il est nécessaire de mentionner d'autres langues africaines qui puisent dans deux ou trois sources linguistiques, entre autres, le camfranglais au Cameroun entre le français et l'anglais ; le nouchi entre le français et les langues ivoiriennes, en occurrence le dioula, le baoulé, le bété, etc.

Le nouchi, de nos jours, gagne de plus en plus une population locutrice importante qui se recrute dans toutes les couches sociales de la société abidjanaise. Dès lors, son statut semble être éclaté sous forme de fractales identitaires validées par les espaces urbains particuliers, lieux de représentations, de croyances communes, en somme de symbolisation d'un univers subculturel entre les communautés ethnolinguistiques et les communautés francophones.

Roger Abolou, (2010, p.1816-1817)

Cette alternance qui donne à la langue française un visage différent à la langue mère devient petit à petit populaire dans ces sociétés, c'est-à-dire, que l'usage de certaines structures devient fréquent, même chez les locuteurs qui maîtrisent le français. Cette alternance linguistique est adoptée initialement par les locuteurs qui cherchent à transmettre un message et communiquer en utilisant les deux langues qui forment leurs identités, mais l'extension de cet usage est générale, comme le souligne Roger Abolou :

Le franlof a émergé à Dakar dans un contexte de malaise diglossique. En tant que mélange de français et de wolof, il est l'apanage des étudiants et des intellectuels sénégalais, dénotant ainsi un mode de reproduction sociale miné par un bilinguisme élitaire.

Roger Abolou (2010, p.1818)

Les emprunts aux langues locales et l'usage de la langue française construisent l'identité des interlocuteurs, ce qui pousse le français à évoluer de manière divergente, car les langues nationales diffèrent d'un pays à un autre. L'usage de la langue française dans ces contextes crée un sentiment d'insécurité linguistique dû au mélange de plusieurs langues qui ont des structures divergentes et se côtoient de façon simultanée, sans précision et attention, sinon de façon naturelle. Cet usage déforme parfois la langue mère et dégrade l'usage de la langue de prestige de Molière. Une évolution naturelle qui crée un sentiment de dépréciation et d'incertitude chez les locuteurs même si l'utilisateur

s'identifie à une identité culturelle et linguistique (Remysen, 2003 ; Medane et Yahiaoui, 2014). Cette variété est utilisée ces dernières années même dans les médias, l'école, l'espace médiatique, et les interactions quotidiennes (Roger Abolou : 2010). Elle est omniprésente au niveau lexical et syntaxique, car la grammaire prend des directions inhabituelles (Roger Abolou : 2010). Pour ces raisons, il est nécessaire d'étudier ces évolutions, principalement entre le français algérien et le français montréalais, afin de comparer la position qu'occupe la variété au sein de ces communautés et le soutien institutionnel des deux pays envers cette langue. L'étude propose des échantillons de productions orales tirés de la société algérienne et montréalaise.

3. Analyse pratique

L'analyse se base sur la méthode comparative, qui vise à étudier les similitudes et les différences entre deux langues, afin d'établir des régularités et interpréter la diversité, permettant d'établir des corrélations. La méthode comparative a également une fonction de vérification des théories ou hypothèses existantes en ce qui concerne l'inventaire lexical. Une étude comparative s'applique à cette analyse, en se basant sur les conceptions de Humboldt en qualité de source des théories qui s'alimentent du rapport entre la langue et la culture. Humboldt l'un des piliers du grand mouvement comparatiste allemand du XIX^e siècle associe la diversité des langues à une diversité de « visions du monde » (Leroux, 2006). Humboldt a toujours cerné la reconstruction du caractère des langues, cette interprétation est définie par l'auteur comme une reconstruction herméneutique. Il atteste que l'on ne peut seulement connaître le caractère d'une langue, mais qu'il est primordial de le sentir (Leroux, 2006). Leroux joint la réflexion de Humboldt qui aborde la langue dans une double perspective : historique et philosophique. Ce dernier point se base sur l'observation et les intuitions à propos de la langue par rapport à la réalité. Les pratiques langagières sont le reflet de la réalité, une évidence que nous pensons mettre en relief dans cette comparaison entre l'évolution de la langue française à Montréal et en Algérie.

De ce fait, Humboldt étudie la situation basque et approuve une interaction continue entre la pensée, la langue et la nation (Cerretini, 2017). Il esquisse le plan d'une étude complète de la langue comme système traitant la grammaire, le lexique, les dérivations, etc. Un point qui nous intéresse et que nous considérons au sein de cette analyse, à travers le rapprochement entre la formation du lexique et le contexte social de chaque région, puisque les pratiques langagières transmettent une réalité sociale et peut être différente entre le français pratiqué à Alger et le français pratiqué à Montréal à cause des distinctes visions du monde que chaque contexte présente. Plusieurs exemples sont tirés de la vie quotidienne afin d'analyser l'usage de la langue française dans une sphère publique. L'étude consiste à observer la pratique langagière dans ces deux sociétés en analysant la variété hybride et l'évolution de la langue du point de vue morphosyntaxique, phonétique, et sémantique.

3.1. Le français montréalais

Le français montréalais est-il un français déformé ou un français historique se rapprochant de celui parlé en France au 17^{ème} siècle ou bien un français qui a évolué ces dernières années ? Quelques exemples ont été choisis, tirés de l'usage quotidien des montréalais afin d'analyser cette langue koiné du point de vue phonologique (la prosodie, le rythme, l'accent, l'intonation), lexique (l'emprunt, le calque), et la syntaxique (les restructurations, la stylistique). Une différence est palpable dans l'usage lexical des vocables suivants, du point de vue phonologique et stylistique. Vingt exemples ont été tirés de la vie quotidienne montréalaise :

| Le vocable | Le français montréalais | Le français de la métropole |
|--------------|--|---|
| 1. Dîner | Manger à midi. | Manger le soir. |
| 2. Y | Peut être utilisé pour remplacer les pronoms personnels « IL-ILS-ELLES ». Exemple : « y travaille ou y travaillent ». | L'usage est différent en français : le pronom « Y » est l'équivalent d'un complément introduit par la préposition « à ». |
| 3. Piasse | Le dollar canadien est populairement appelé ainsi. C'est une déformation du mot <i>piastre</i> qui était une ancienne pièce de monnaie dont la valeur était indexée sur l'argent. | Ce mot n'est pas utilisé en France, ni par un autre pays francophone. |
| 4. Le fun | Il permet d'exprimer l'enthousiasme et est largement utilisé au Québec en comparaison à la France. Par exemple : « C'était le fun le party d'hier ». Le mot est très souvent précédé par l'article masculin « le », et l'usage de deux vocables en anglais dans une phrase est bien plus répandu qu'en France. | L'équivalent courant en France : c'était cool, chouette, ou super bien. |
| 5. Pantoute | La contraction de la phrase « pas du tout » est bien répandue au Québec. | En France la phrase « pas du tout » est habituelle. |
| 6. Chum | Le mot est utilisé pour parler d'un ami. | En France les mots « Pote ou Copain » sont plus fréquents. |
| 7. Blonde | Le mot désigne une « Petite amie » ou « La femme » dans un couple. | En France la « Blonde » est un descriptif faisant référence à la chevelure d'une femme, mais peut être aussi un stéréotype populaire pour désigner une femme moins intelligente. C'est un sujet de prédilection de plaisanteries. |
| 8. Magasiner | Faire des achats. Les québécois utilisent le nom « le Maga- | En France la phrase « Faire du shopping » ou « faire des courses |

| | | |
|------------------|--|---|
| | sinage ». | » est plus utilisée. |
| 9. Une pointe | Le mot est utilisé pour parler d'une « Part » de quelque chose. Exemple : une pointe de pizza. | En France les mots « un morceau, une part » sont communs. |
| 10. Chauffer | Signifie « Conduire » et aussi « faire grimper la température ». Cette phrase peut être incompréhensible pour d'autres francophones : « Chauffer le char avant de le chauffer ». | En France le mot « chauffer » désigne le fait de « Faire grimper la température ». |
| 11. Le dépanneur | C'est un magasin qui offre des articles de nécessité quotidienne et qui ouvre plus tard que les autres. | En France c'est un garage automobile. |
| 12. Frette | Son origine vient du vieux français « Freid », pour désigner le froid. | Le mot « Freid » vient du latin, et fait référence au « Froid » dans la langue française. |
| 13. Bébitte | Terme utilisé pour désigner des petites bêtes. | En France, il est habituel d'utiliser le mot « Insecte ». |
| 14. Cute | Un anglicisme répandu au Québec. | En France, le mot « Mignon » est plus répandu. |
| 15. Gardienne | Toute personne chargée de veiller sur des enfants. | En France le mot « Nourrice » ou « nounou » est habituel. |
| 16. Face | Un archaïsme pour désigner le visage. | En France le mot « Visage » est habituel. |
| 17. Correct. | « Correct » au Québec désigne quelque chose de vraiment bien. La prononciation est la suivante « Coorec ». | En France « correct » désigne quelque chose d'assez bien ou passable. |
| 18. A date | C'est un anglicisme provenant de « to date ». | En France l'utilisation de la phrase « Jusqu'à maintenant » est usuelle. |
| 19. Breuvage | Un mot courant pour désigner les boissons. | En France « Boisson » est le mot courant. |
| 20. Une babiche | Ce mot provient du terme <i>algonquien ababich</i> qui signifie corde et correspond à un type de corde traditionnelle fabriquée par les peuples autochtones amérindiens à partir de lanières de cuir de wapiti ou de cerf. | « Une raquette à neige » est le terme utilisé en France. |

Graphique 1. Le français montréalais

Il est clair que l'usage du lexique diffère parfois entre le français montréalais et le français de la métropole à cause du contact avec les autres langues

principalement : L'anglicisme est très présent à Montréal (exemples 4, 14, 18), l'usage des archaïsmes (exemples 1, 12, 16), des créations, ce qu'on appelle le québécoïsme, par exemple, la création du mot *la poudrerie* pour décrire la fine neige tourbillonnante quand le vent souffle pour former des bancs de neige. Ce terme est une création due au climat du pays. Ce même mot n'est pas utilisé dans les pays francophones africains, par exemple, où la neige est rare. On observe des mots d'origine amérindienne (exemple 20). Humboldt considère que la pratique de la langue est une pratique éminemment sociale (Quilien, 1981), c'est le cas de ces exemples qui justifient l'usage de vocables qui décrivent des situations quotidiennes propres à la société montréalaise. Les expressions transmettent les habitudes, les traditions et le savoir-faire de chaque pays (Kerras et Baya, 2018), pour cette raison il est nécessaire d'explorer quelques expressions courantes afin d'analyser la relation entre le langage et la société. Quinze expressions sont analysées (Un guide linguistique franco-québécois, 2019 ; La parlure québécoise, 2019 ; Je parle Québécois, 2019) :

| Les expressions | Le français montréalais | Le français de la métropole |
|--|--|---|
| 1. Faire l'épicerie | Une phrase faite pour désigner le fait d'aller faire des achats. | En France « Faire les courses » est la phrase la plus répandue. |
| 2. Être en famille | Cette phrase signifie « Être enceinte ». | En France la même phrase désigne le fait de se réunir avec sa famille. |
| 3. Je suis à côté de quelqu'un | C'est le fait de vivre avec quelqu'un au Québec. | En France la même phrase exprime le fait d'être à une distance proche de quelqu'un. |
| 4. S'enfarger dans les fleurs du tapis | Les québécois utilisent cette expression pour désigner une personne qui se complique la vie. | « Chercher midi à quatorze heures » est l'expression habituelle en France. |
| 5. Ça fait la job | Un anglicisme pour dire « that will do the job ». | Cette phrase n'est pas commune en France. |
| 6. Se choquer | Se mettre en colère. | Avoir un choque. |
| 7. Dealer avec une situation | Un anglicisme pour désigner le fait de négocier. | Une phrase moins utilisée en France ou dans les autres sociétés francophones. |
| 8. Prendre une marche | C'est la traduction littérale de « to take a walk ». | En France la phrase « Aller se balader » ou « se promener » est souvent employée. |
| 9. Donner son 4% à quelqu'un | Cette expression fait référence à l'indemnité de 4% de son salaire annuel que l'employé reçoit lors de son licenciement. L'usage de cette expression exprime le | « Licencié » ou mettre à la porte sont plus communément utilisés en France. |

| | | |
|--|--|---|
| | fait de licencier quelqu'un. | |
| 10. Niaiser pas avec le puck | Le puck est le palet utilisé dans le sport national canadien « hockey sur glace ». L'expression veut dire ne pas perdre son temps avec le palet, c'est à dire, ne pas perdre le temps et appelle l'interlocuteur à réagir rapidement. Un réalisme propre à la culture canadienne, c'est-à-dire, un mot ou une expression désignant des éléments spécifiques à une culture. | « Tourner autour du pot » est l'expression utilisée en France et dans plusieurs pays francophones, car le hockey sur glace n'est pas le sport national en France. |
| 11. Osti de câlisse de ciboire de tabarnak | Cette insulte est utilisée à Montréal, provenant des mots religieux (hostie de calice de ciboire de tabernacle). Lors de la révolution contre la religion au Canada, les sacres ont pris une définition différente, et exprime la colère sous forme exclamative. | La phrase n'est pas utilisée en France, un équivalent pourrait être le suivant « au Nom de dieu de bordel de merde » mais la connotation est différente bien entendu. |
| 12. Parler à travers son chapeau | Cette expression est la traduction littérale de la version anglophone « to talk through one's hat ». | L'expression « Parler à tort et à travers » est utilisée en France. |
| 13. Prendre son respiration | Un parler populaire québécois pour désigner le fait de « Garder sa respiration ». Une structure qui provenait de la Normandie, adoptée par les ancêtres des québécois. | En France l'expression « Prendre son souffle » est répandue. |
| 14. Être chicken | Une alternance linguistique entre le français et l'anglais pour désigner une personne peureuse. | « Être peureux » est l'expression utilisée en France ou « être une poule mouillée ». |
| 15. Faire du pouce | Une explication du fait de faire du stop avec son pouce bien entendu. | « Faire du stop » est l'expression utilisée en France. |

Graphique 2. Analyse des expressions montréalaises.

L'usage des expressions comporte toute l'histoire d'un pays, ces traditions et expériences, et une fois de plus ces exemples montrent la relation entre la société et la langue, car certaines expressions sont propres au français montréalais (exemples 9, 10, 11, 14), fruits des expériences propres de la région, d'autres structures présentent un calque de la langue anglaise pour cause du brassage entre les deux langues (exemples 5, 7, 8), comme l'explique Remysen (2003, p.101): « Le milieu professionnel et les activités commerciales jouent en faveur d'une anglicisation constante en Ontario ». La conservation de vieilles structures et de vieux éléments de la langue et ensuite le développement de notre parlé en une direction nouvelle est un fait réel (Molinari, 2008). On constate une différence dans la manière de s'exprimer en comparaison au français de la métropole ou des autres pays francophones selon l'usage, la géographie du pays, l'histoire, etc. Cette différence est palpable au niveau lexical, phonolo-

gique, et syntaxique, par exemple, l'usage du pronom personnel « tu ». Il est doublé comme marqueur interrogatif et il ne désigne pas forcément la deuxième personne du singulier, par exemple « Tu penses-tu ? » « Il vient-tu ? ». De même, le tutoiement est très fréquent à Montréal en comparaison avec la France. Cela est dû au facteur psycholinguistique, car en anglais le pronom « you » désigne le « tu » et le « vous ». Les événements de la révolution tranquille déterminent une véritable prise de conscience de l'écart du français parlé à Montréal par rapport au français de France (Molinari, 2008). Cependant, cette évolution alimente et entretient le feu de la Francophonie (Le Clézio, 2020) et prouve la théorie des visions du monde de Humboldt puisque chaque locuteur exprime la représentation sociale qui l'entoure.

3.2. Le français algérien

Comme toutes les langues, le français présente des variations liées au temps, à la région géographique, ainsi qu'à la société. La particularité lexicale du français algérien a commencé avec les « pieds noirs », que l'on connaît maintenant comme le français d'Afrique du Nord (Walter, 1998). Plusieurs langues se sont côtoyées en Algérie (l'arabe, le français, le tamazight, l'espagnol et le turc) ; par conséquent, le français comme langue d'usage quotidien en Algérie a ses particularités. Il est en perpétuelle évolution, et ce grâce aux pratiques langagières des locuteurs, et le besoin d'accompagner les transformations socioculturelles (Chachou, 2011). Vingt exemples reflètent ces caractéristiques.

| Le vocable | Le français algérien | Le français de la métropole |
|---------------|--|--|
| 1. Dégoutage | Une déformation du mot français « dégouter », en ajoutant le suffixe de la langue française « age », ayant le sens de sentir un dégoût. | « Dégoût » est le mot correct en France. |
| 2. Vendredire | Ce mot est apparu récemment en Algérie, pendant la Révolution du Sourire afin de désigner le fait de sortir le vendredi pour manifester contre le régime politique. | Le mot « vendredi » est de nature française, mais le verbe est inexistant. |
| 3. Voyagit | Un autre mot emprunté du français et adapté morpho syntactiquement à la structure de l'arabe. Le mot « Voyager » est conjugué selon la règle grammaticale de l'arabe au passé. | En France, la conjugaison « j'ai voyagé » est la forme correcte. |
| 4. Coulige | Le mot français « collègue » a évolué selon la phonétique arabe. | Le mot correct en France est « collègue ». |
| 5. Bougina | Le verbe français « bouger » est conjugué selon la règle grammaticale de l'arabe au passé. | En France la conjugaison « on a bougé » est la correcte. |
| 6. Taxieur | Le mot est utilisé en Algérie pour désigner un conducteur de taxi. Un suffixe a été ajouté afin de former le nom de métier. | Chauffeur de taxi est l'expression répandue en France. |
| 7. Chargiteh | Une déformation du mot français « charger », | En France, la conjugaison « |

| | | |
|------------------|--|--|
| | adapté morpho syntactiquement à la structure de l'arabe. Le mot « charger » est conjugué selon la règle grammaticale arabe au passé « je l'ai chargé », ayant un suffixe, se référant à la troisième personne du singulier « Lui ». | je l'ai chargé » est la forme correcte. |
| 8. Les hommes | En Algérie ce mot ne signifie pas simplement « les hommes », mais les personnes courageuses et les personnes de principes. | Cette deuxième connotation n'existe pas en France. |
| 9. Contactithoum | Une déformation du mot français « Contacter », adapté morpho syntactiquement à la structure de l'arabe. Le mot <i>Contacter</i> est conjugué selon la règle grammaticale de l'arabe au passé « je les ai contactés », ayant un suffixe arabe se référant à la troisième personne du pluriel. | En France, la conjugaison « je les ai contactés » est la forme correcte. |
| 10. Un portable | Un portable désigne tout appareil portable, alors qu'en Algérie il désigne le téléphone portable. | « Téléphone mobile » est le mot utilisé en France. |
| 11. Presse | Cet adjectif est utilisé pour désigner un type de café. Ce mot prend son nom de « la machine presse à café ». | « Café espresso » est l'expression utilisée en France. |
| 12. Opéreh | Le verbe français « opérer » est conjugué selon la règle grammaticale de l'arabe au passé. | « Il a opéré » est la conjugaison adéquate en France. |
| 13. Sinima | Ce mot est un emprunt intégré du français, dont l'unité lexicale empruntée « cinéma » a subi une modification phonologique (sinima) et syntactique, puisque c'est un nom féminin en Algérie. | « Le cinéma » est le mot correct en français de la métropole, et est un nom masculin contrairement à son évolution en Algérie. |
| 14. Le pain | En plus du sens initial, « le pain » désigne en Algérie le salaire ou une source d'argent qui permet à une personne de se nourrir. Un calque de l'arabe. | En France le mot désigne l'aliment de farine, de sel, d'eau et de levure, pétri et cuit au four. |
| 15. Tomobile | Le mot est originaire du mot français « Automobile », dont la phonétique est adaptée à la prononciation algérienne. Les deux vocables sont utilisés en Algérie, selon l'interlocuteur. | En France, le mot « Automobile » est utilisé. |
| 16. Firma | Le mot est originaire du mot français « une ferme », dont la phonétique est adaptée à la prononciation algérienne. Le mot « ferme » est bien prononcé par une catégorie de francophone, mais le mot « firma » est utilisé par les interlocuteurs, selon la situation discursive. | Le mot « une ferme » est la forme correcte en France. |
| 17. El bâtima | Le mot est originaire du mot français « bâtiment », dont la phonétique est adaptée à la | Le mot « bâtiment » ou « immeuble » est la forme |

| | | |
|------------|--|---|
| | prononciation algérienne et l'article défini l'accompagne généralement. Le mot « bâtiment » est utilisé également. | correcte en France. |
| 18. Vista | Le mot est originaire du mot français « veste », dont la phonétique est adaptée à la prononciation algérienne. Le mot « veste » est utilisé également. | Le mot « veste » est la forme correcte en France. |
| 19. Bâla | Le mot est originaire du mot français « une pelle », dont la phonétique est adaptée à la prononciation algérienne. Le mot « pelle » est utilisé également quand la situation discursive est formelle. | Le mot « une pelle » est la forme correcte en France. |
| 20. Valîza | Le mot est originaire du mot français « valise », dont la phonétique est adaptée à la prononciation algérienne. Le mot « valise » est utilisé également. | Le mot « valise » est la forme correcte en France. |

Graphique 3. Le français algérien.

L'usage du lexique en Algérie et en France est parfois différent et se manifeste sous diverses formes. Ces pratiques langagières constituent la particularité du français parlé en Algérie, dont plusieurs phénomènes linguistiques sont présents : emprunt direct, intégré ou sémantique, calque, et néologie. L'emprunt direct désigne l'unité lexicale empruntée sans modification (Exemple 14). Le Clézio (2020, p.30) considère la langue française comme une langue mélangée, enrichie, multiforme, ornée, parfois excessive mais toujours juste. Cette rencontre entre les cultures en une seule langue fait la pluralité de la francophonie et chaque culture s'approprie les mots à sa guise. L'emprunt intégré désigne l'emprunt avec des modifications morphologiques, syntaxiques et phonétiques (Exemple 4). Les modifications sont adaptées à la phonétique du pays réceptif. L'emprunt lexical, il désigne la polysémie, et consiste à employer un signifiant déjà existant dans la langue originaire, en lui conférant un autre signifiant qu'il n'avait pas jusqu'alors (Chachou, 2011). La polysémie est fréquente, Humboldt (1800) met en relief son importance et montre que c'est ce qui rend possible la production de l'énoncé comme énoncé inédit (Quilien, 1981). Ces pratiques langagières ont donné une coloration particulière au français algérien (Hedid, 2011), voyons cinq expressions algériennes.

| Les expressions | Le français algérien | Le français de la métropole |
|------------------|--|---|
| 1. Il est périmé | En plus du sens commun français de la phrase, elle désigne quelqu'un qui ne suit pas la mode. Une personne déconnectée qui n'est pas à jour. | Cette expression n'est utilisée que pour les aliments ayant dépassés la date de péremption en France. |
| 3. Là-bas | En plus du sens initial, la phrase désigne | Cette connotation ne signifie |

| | | |
|---------------------------|--|---|
| | l'Europe, ou l'autre rive pour les algériens. | pas la même chose en France. Elle fait référence à une position géographique plus ou moins précise. |
| 7. Couper la route/la mer | Traduction littérale de l'arabe qui désigne l'action de traverser la route ou de voyager. | Phrase inexistante en France même si les mots sont français. |
| 8. Comme un poteau | « Poteau » est la pièce de charpente disposée verticalement et servant de support. En plus du sens initial, la phrase signale une personne qui est en position debout. | Ce dernier sens n'est pas courant en France. |
| 9. Il a le nez | En plus du sens initial, la phrase désigne « la fierté » chez les algériens. Un calque du dialecte algérien [عنده النيف], un réalisme, c'est à dire, un concept spécifique à la culture source, soulignant une connotation locale. | Le nez désigne une partie du visage en France. |

Graphique 4. Analyse des expressions algériennes.

Les exemples mentionnés sont preuves de l'évolution du français en Algérie qui prend des caractéristiques différentes à la langue mère de la métropole à cause des changements sociaux et linguistiques du pays. Aussi, il est à signaler que quelques vocables ont fait leur entrée dans les dictionnaires français et sont une source de changement et contribuent à l'évolution du français du XXI^e siècle.

Conclusion

L'évolution de la langue est due principalement à son usage par des interlocuteurs dans une société, et une fois de plus, il est évident que la langue de Molière préserve ses structures grammaticales, morphologiques et syntaxiques quand l'usage est pur et suit la langue mère de la métropole. Mais une évolution est également constatée dans les deux sociétés mentionnées, car l'usage de la langue est malléable une fois en contact avec les langues ethniques ou régionales. Ces modifications se font naturellement et un changement au niveau phonétique et syntaxique principalement est évidemment causé par les frictions avec les autres langues qui se côtoient, et l'usage volontaire ou involontaire des interlocuteurs. Une vitalité qui fait de la langue française, ce qu'elle est dans les pays francophones. D'un côté, la préservation de la langue de Molière est appréciable afin de ne pas déformer cette langue si riche ; et d'un autre, l'évolution est naturellement due à l'étymologie des langues en contact, aux expériences de chaque pays qui font naître des expressions en français qui racontent l'histoire du pays en question, bien différentes en termes d'histoires et d'habitudes des français de la métropole. Néanmoins, pouvons-nous considérer cette malléabilité comme étant une richesse pour la langue française ou plutôt comme une défaillance ?

Le brassage des cultures et notamment des langues crée cette différence naturellement. La langue est dynamique, et le rapport du temps et l'espace détermine ce changement naturel. Une vitalité ethnolinguistique qui devient une évidence même si la langue des ancêtres doit préserver son prestige d'une certaine manière. L'évolution est naturelle et intéressante, mais il est nécessaire de préserver les valeurs de la langue française pour qu'elle ne soit pas déformée de la source. Une politique linguistique doit être adoptée afin de défendre les intérêts de la langue française et d'analyser son évolution pour déterminer son usage. La préservation de la langue française au Canada est un combat depuis 1834 par les minorités qui l'utilisent à ce jour. A cet effet, des lois ont été proposées afin de promouvoir la langue (Saint Pierre, 2008). Aussi, des initiatives intéressantes priment à faire vivre la langue de Molière en Amérique, même si son évolution la façonne, tel que la Charte de la langue française qui cherche à assurer la prédominance du français et à augmenter la présence des francophones (Molinari, 2008).

En revanche, aucune loi ni mesure n'est proposée afin de préserver la langue de Molière par les institutions gouvernementales en Algérie. La promotion et le développement de la langue française est patronnée par les chercheurs, les universitaires, les médias et les francophones de manière générale. Les programmes culturels sont présents en Algérie et sont suivis par un pourcentage assez élevé ; il en est de même pour la production littéraire et artistique. Pour ces raisons, la recherche dans le domaine francophone est importante et permet de contribuer à la préservation de cette langue si riche qui fait partie du patrimoine algérien et canadien et de leurs histoires. Molinari (2008) aspire à un français de qualité afin de maîtriser cette langue au niveau de la parole et l'écriture, et soutenir le bilinguisme. Un effort important doit être déployé pour encourager les éducateurs à élaborer des programmes et des formations en Algérie. Les médias aussi ont leurs rôles à jouer dans cette planification, et ce afin de promouvoir une langue riche et préserver le bilinguisme, en plus des autres langues du pays. Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire d'encourager la lecture en français et sensibiliser les élèves et étudiants à prendre goût à cette langue. Pour ce fait, une coordination entre chercheurs francophones est primordiale au sein des pays francophones.

Plusieurs spécialistes poussent la francisation dans le domaine de la terminologie, chose faite en Algérie jusqu'à nos jours, puisque le domaine scientifique se dresse en langue française. La création de dictionnaires est active de nos jours, ce qui nous pousse à ambitionner l'amélioration de la qualité de la langue française entre chercheurs, étant donné que les politiques linguistiques sont absentes. Il est nécessaire de promouvoir cette langue en révisant le plan de l'éducation, et en incitant la participation des parents au foyer (Galley & Gessner & Herbert, 2016), un effort déployé au Canada afin de promouvoir une langue qui fait partie du patrimoine et reflète l'identité de ses interlocuteurs, malgré les déviations de la langue mère et la pluralité de la francophonie dans le monde.

Références bibliographiques

- Aithnard, A. & Wolff, A. (2014). La langue française dans le monde. France, Nathan.
- Arezki, A. (2016). Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien. Algérie, Université Abderahmane Mira.
- Bessai, H. (2015). Les représentations de la langue française chez les maîtres d'enseignement primaire de la ville d'Oran, Algérie, Université d'Oran.
- Boukhannouche, L. (2016). La langue française à l'université algérienne : changement de statut et impact. *Carnets*, (8), 1-14.
- Cerretini, A. M. Ch. (2017). Les langues : réalités de tous les enjeux. *La vision du monde de Wilhelm Von Humboldt*, (33), 35-57.
- Chachou, I. (2012). Repenser le champ conceptuel de la sociolinguistique maghrébine à la lumière des impératifs du terrain : Le cas du concept de citoyenneté. *Revue d'Histoire de l'Université de Sherbrooke*, 4(1), 1-18.
- Chachou, I. (2011). L'algérienisation du français. Vous avez dit « sabir » ?. *Langas*, (70), 113-130.
- Chachou, I. (2011). Aspects des contacts des langues en contexte publicitaire algérien : Analyse et enquête sociolinguistiques. Algérie, Université de Mostaganem.
- Chevalier, G. (2008). Les français du Canada : faits linguistiques, faits de langue. *Alternative Francophone*, (1), 80-97.
- Dembri, K. (2018). La variation linguistique au service du plurilinguisme dans les chroniques (Tranche de vie) et (raina raikoum) du Quotidien d'Oran. *Revue des études humaines et sociales*, 49-56.
- Eguez O. H. (2014). Le français algérien : néologismes et emprunts. Allemagne, Linneuniversitetet.
- Erfurt, J. (2013). Les différents concepts de la francophonie : applications et contradictions. France, Presses Universitaires de Rennes.
- Galley, V. et Gessner, S. et Herbert T. (2016). Reconnaissance, préservation et revitalisation des langues autochtones. *First Peoples Cultural Council*, 1-46.
- Hedid, S. (2011). Le « français des jeunes » au service de la didactique des Langues. *Synergies Algérie*, (12), 81-88.
- Ibrahimi Taleb, K. (2004). L'Algérie : coexistence et concurrence des langues. *L'année en Maghreb I*, Alger, 207-218.
- Je parle Québécois. [En ligne], consultable sur URL : <http://www.je-parle-quebecois.com/>
- Kerras, N. et Baya Essayahi, M. L, (2018). Les proverbes algériens et les proverbes arabes : une étude sociolinguistique et parémiologique. *Paremia*, (27), 187-200.
- Labov, W. (1976). Sociolinguistique. Paris, Edition de Minuit.
- La parlure québécoise. [En ligne], consultable sur URL : https://www.lespasseurs.com/Parlure_Quebecoise.htm.
- Leroux, J. (2006). Langage et pensée chez W. Von Humboldt. *Philosophiques*, (33)2, 279-390.

- Le Clézio, J. M. G. (2020). *Francophonie. Pour l'amour d'une langue*. France, Nevicata.
- Medane, H. et Yahiaoui Kh. (2014). *Le français cassé chez les jeunes algériens : interférence et calque au service de l'humour*. Algérie, Congrès Mondial de Linguistique.
- Millet, A. (1921). *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris, Champion.
- Molinari, Ch. (2008). *Anglais et français au Québec : d'une relation conflictuelle à une interaction pacifique ?*. *ELA*, (149), 93-106.
- Organisation Internationale de la Francophonie, 2019. *La langue française et diversité linguistique*. [En ligne], consultable sur URL : <http://observatoire.francophonie.org/qui-parle-francais-dans-le-monde/>.
- Quilien, J. (1981). G. de Humboldt et la linguistique générale. *Histoire Epistémologie Langage*, (3)2, 85-113.
- Remysen, W. (2003). *L'insécurité linguistique des francophones ontariens et néo-brunswickois. Contribution à l'étude de la francophonie canadienne*. Canada, Université laval.
- Roger Abolou, C. (2010). *Dynamique des français populaires africains : état des faits, état de la recherche et prospective*. Paris, Prévost.
- Saint Pierre, Ch. (2008), *La langue française au Québec*. Québec, Gouvernement du Québec.
- Un guide linguistique franco-québécois. [En ligne], consultable sur URL : <https://www.dufrancaisaufrancais.com>.
- Walter, H. (1998). *Le français d'ici, de là, de là-bas*. Paris, JC LATTÈS.